

NATIONS UNIES
 CONSEIL
 ECONOMIQUE
 ET SOCIAL



Distr.
 GENERALE
 E / CN.14 / 489
 E / CN.14 / POP / 27
 18 septembre 1970
 FRANCAIS
 Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

RAPPORT DU COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE AFRICAINE
 DE LA POPULATION SUR SA DEUXIEME REUNION
 Addis-Abéba, 3-5 juin 1970

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
ORGANISATION DE LA REUNION		
Ouverture et durée de la réunion - - - - -	1-6	1-3
Participation - - - - -	7	3
Election du bureau - - - - -	8	4
Ordre du jour - - - - -	9	4
COMPTE RENDU DES DEBATS		
Point 4 b) de l'ordre du jour : Documentation pour la Conférence - - - - -	10-12	5
Point 4 c) de l'ordre du jour : Répartition du travail de préparation des documents - - - - -	13-20	5-7
Point 4 f) de l'ordre du jour : Participation à la Conférence - - - - -	21-23	7-8
Point 5 de l'ordre du jour : Date et lieu de la Confé- rence - - - - -	24-25	8
Point 4 a) de l'ordre du jour : Sujets et séances		
Point 4 d) de l'ordre du jour : Directives pour les organiseurs de séance - - - - -	26-38	8-11
Point 4 e) de l'ordre du jour : Noms des organisateurs, rapporteurs, présidents et collaborateurs proposés pour la Conférence - - - - -	39-41	11-12
Point 6 de l'ordre du jour : Dispositions à prendre pour la Conférence - - - - -	42-47	12-13
SEANCE DE CLOTURE - - - - -	48	13

ANNEXE

- I Liste des participants
- II Liste proposée des sujets et répartition par séances
- III Liste définitive des sujets et répartition par séances

ORGANISATION DE LA REUNION

Ouverture et durée de la réunion

1. La deuxième réunion du Comité préparatoire de la Conférence africaine sur la population (1971) s'est tenue au siège de la CEA, à Addis-Abéba, du 3 au 5 juin 1970. Elle était organisée par la CEA et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, en coopération avec la Fédération internationale pour le planning familial. La Division de la population de l'Organisation des Nations Unies ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau de la coopération technique ont également prêté leur appui à la CEA pour l'organisation de la réunion. Celle-ci devait permettre à ses organisateurs d'obtenir des conseils et une aide en vue de mettre au point le plan définitif de la Conférence africaine sur la population. C'était un prolongement de la première réunion du Comité préparatoire qui avait eu lieu à Addis-Abéba du 29 au 31 mai 1969 et qui avait permis aux participants d'étudier les propositions qui leur avaient été soumises par les organisateurs (Rapport de la réunion du Comité préparatoire de la Conférence africaine sur la population, E/CN.14/458; E/CN.14/POP/9).

2. La réunion a été ouverte par M. Prosper Rajaobelina, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, qui a donné lecture de l'allocution d'ouverture de M. Robert K. Gardiner, Secrétaire exécutif, alors absent d'Addis-Abéba. M. Gardiner a déclaré à nouveau qu'il importait de commencer à l'avance à préparer rationnellement et à fond la Conférence afin que les niveaux démographiques actuels, leurs tendances futures et leurs répercussions dans les pays africains puissent y être examinés de façon objective et complète; il a évoqué également les recommandations que le Comité d'experts de la CEA a adoptées récemment tendant à ce qu'à l'issue de la Conférence africaine sur la population, les représentants des gouvernements africains se réunissent séparément sous les auspices de la CEA en vue de créer une commission permanente de la population qui serait la Conférence des démographes africains qui, à sa première réunion, formulerait des

recommandations qui serviraient de directives aux organismes des Nations Unies et aux gouvernements africains eux-mêmes. En conclusion, M. Gardiner a dit que la CEA attachait le plus grand intérêt à la coopération des gouvernements africains, de l'ONU et des organisations qui lui sont reliées, ainsi que des autres organes scientifiques et des gouvernements qui s'intéressent aux études de la population en Afrique.

3. Mlle Nora Powell, Directeur adjoint de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies a transmis aux participants les vœux formulés par le Secrétaire général de l'Organisation, par le Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que par celui de la Division de la population. Mlle Powell a fait observer que cette réunion était très importante, car elle préparait la première Conférence africaine sur la population, laquelle faisait partie d'une série de conférences régionales convoquées par l'Organisation des Nations Unies et par ses commissions régionales et dont l'aboutissement serait la troisième conférence mondiale sur la population (1974). Mlle Powell a indiqué que la population était désormais considérée comme une composante du développement économique et social intégré et elle a évoqué à cet égard l'expansion et l'élargissement des activités que les commissions des Nations Unies et notamment celle du développement social, celle de la condition de la femme et celle des droits de l'homme consacrent à la population. Elle s'est félicitée des transformations qui avaient été apportées à la structure du secrétariat des commissions régionales en vue de favoriser la mise en oeuvre des programmes régionaux de population. On a fait remarquer que la participation de M. P.C. Mahalanobis, Fellow of the Royal Society, à cette réunion était particulièrement bien accueillie en raison de la grande expérience qu'il avait acquise dans le domaine de la démographie, des statistiques et de la planification du développement et aussi du rôle important qu'il avait joué dans les travaux de la Commission de statistique et de la Commission de la population, depuis leur création.

4. Prenant la parole au nom de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, le Dr. Pierre Cantrelle a signalé les accords de coopération qui liaient l'Union et l'ONU pour l'organisation des conférences mondiales et régionales sur la population.

5. Après avoir transmis aux participants les vœux de Sir David Owen, Secrétaire général de la Fédération internationale pour le planning familial, M. James Greig, représentant de la Fédération, a déclaré que celle-ci se félicitait des dispositions qui avaient été prises pour lui permettre de coopérer à l'organisation de la Conférence africaine sur la population, notamment à cause des activités qu'elle avait déjà entreprises dans la région, et qu'elle se promettait d'apporter tout l'appui possible à la Conférence.

6. Dans leurs allocutions, le Secrétaire exécutif adjoint, le représentant de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ceux de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population et de la Fédération internationale pour le planning familial ont tous repris les termes du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies quand ils ont parlé de "l'immense responsabilité de la communauté internationale à l'égard du bien-être des générations futures". Tous ont exprimé l'espoir que la Conférence africaine sur la population porterait davantage sur l'aspect humain pour que le problème de la population puisse être considéré dans un contexte global.

Participation

7. Des représentants des Etats membres et membres associés de la CEA dont la liste suit ont participé à la réunion : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, France, Ghana, Kenya, Lesotho, Nigéria, Ouganda, République arabe unie, Royaume-Uni et Tunisie. Y étaient également représentés la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions des Nations Unies telles que la FAO, l'OIT, l'OMS, le FISE, l'UNESCO et le Centre démographique du Caire, ainsi qu'une organisation intergouvernementale (l'OCDE), les gouvernements des Etats-Unis, de l'Inde et de la Suède, et enfin deux organisations non gouvernementales : le Population Council et la Fondation Ford. On trouvera la liste des participants à l'annexe I du présent rapport.

Election du bureau

8. M. L.B. Monyake (Lesotho) a été élu Président de la réunion, M. Charles Niragira (Burundi) premier Vice-Président et M. Dub Liben (Ethiopie) deuxième Vice-Président.

Ordre du jour

9. Les participants ont adopté l'ordre du jour ci-dessous ainsi que le programme de travail.

1. Allocutions d'ouverture.
2. Election du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Date et lieu de la Conférence.
5. Programme scientifique de la Conférence :
 - a) Sujets et séances;
 - b) Documentation pour la Conférence;
 - c) Répartition du travail de préparation des documents, y compris les documents des institutions spécialisées et des experts;
 - d) Projets de directives pour les organisateurs;
 - e) Noms des organisateurs, rapporteurs, présidents et collaborateurs proposés pour la Conférence;
 - f) Participants à la Conférence.
6. Dispositions à prendre pour la Conférence :
 - a) Examen des moyens propres à susciter de l'intérêt pour la Conférence et à assurer une participation suffisante;
 - b) Dispositions à prendre pour assurer la liaison avec les divers organismes et institutions;
 - c) Calendrier des préparatifs de la Conférence;
 - d) Financement et assistance extérieure.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.

COMPTE RENDU DES DEBATS

Point 4 b) de l'ordre du jour : Documentation pour la Conférence

10. Les participants ont pris note de la recommandation qui avait été adoptée à la première réunion préparatoire au sujet de la documentation pour la Conférence. Selon cette recommandation, la documentation devrait se composer comme suit : i) documents de travail et communications des pays, ii) documents demandés et reçus, iii) analyse de l'organisateur de séance et iv) exposés des rapporteurs.

11. Les rapporteurs ne seraient pas tenus d'établir des exposés avant la Conférence, mais ils auraient à présenter un résumé écrit des débats après celle-ci.

12. Les participants ont décidé que les documents de travail devaient poser les principales questions et les grands problèmes à étudier pour chaque sujet et, dans la mesure du possible, indiquer des solutions possibles à ces problèmes. Il a été convenu que toutes les institutions des Nations Unies élaboreraient des documents de travail sur des questions relevant de leur compétence.

Point 4 c) de l'ordre du jour : Répartition du travail de préparation des documents

13. Les représentants des institutions des Nations Unies ont fait savoir aux participants que leurs organisations respectives étaient disposées à élaborer des documents de travail sur les questions de leur ressort. Le représentant de l'OIT a cité trois sujets au choix sur lesquels son Organisation était disposée à rédiger un document de travail. Les participants ont décidé que le choix serait fait après examen des différents domaines couverts par les trois propositions et compte tenu de ceux qui ne seraient pas suffisamment traités dans les autres documents présentés.

14. Il a aussi été décidé qu'en plus des documents de travail qu'ils rédigeraient sur certaines questions, les organismes des Nations Unies seraient invités à rédiger des mémoires sur leurs activités dans le domaine de la population. Les institutions qui ne l'avaient pas encore fait ont été invitées à prendre des décisions à ce sujet et à en tenir au courant les organisateurs de la Conférence.

15. Le représentant du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a fait savoir que la Division de la population rédigerait un seul mémoire de caractère général dans lequel elle traiterait d'une part la question des tendances et des perspectives mondiales de la population (ce qui donnerait un tableau d'ensemble d'où pourrait se dégager celui de l'Afrique) et de l'autre les programmes de population de l'ONU. En outre, la Division de la population serait disposée à combler les lacunes qui pourraient subsister après examen des questions qui seraient traitées dans les divers autres documents présentés.

16. On a fait valoir qu'il était nécessaire de suivre une présentation uniforme pour les exposés des divers pays; le secrétariat a promis de s'occuper de la question.

17. Le secrétariat de la CEA a aussi fait savoir aux participants qu'il se proposait de faire rédiger plusieurs monographies sur la population de certains pays. Ces études porteraient sur les rapports particuliers qui existent entre les tendances de la population et les facteurs sociaux, du point de vue de leurs incidences sur les investissements destinés à l'enseignement, au logement, à la santé publique, etc. A ce propos, on a signalé à l'attention des participants une publication qui paraîtrait prochainement et qui intéresserait 14 pays de l'Afrique de l'ouest. Cette publication pourrait être très utile en tant que modèle d'étude de cas. Un participant qui faisait aussi partie du groupe de ceux qui s'étaient occupés de cette étude a dit que le secrétariat pouvait se procurer cette publication. Les participants ont reconnu que les experts qui seraient chargés de ces études de cas devraient de préférence être recrutés dans les divers pays et ils ont approuvé l'idée de la CEA qui avait proposé de leur verser des honoraires.

18. On a signalé aux participants les études faites sur le Kenya, le Ghana et la RAU. Outre trois nouvelles études que son pays envisage de publier, le représentant de la RAU a indiqué que l'étude de cas déjà faite serait mise à jour et résumée pour la Conférence. On a également proposé de faire une étude de cas sur Maurice.

19. Le représentant du Centre démographique du Caire a fait savoir que le Centre pourrait rédiger un mémoire sur la formation et la recherche démographiques en Afrique du nord.

20. Au sujet de l'aide extérieure aux activités de population en Afrique, on a proposé que l'OCDE soit invitée à élaborer une synthèse du genre de celle qu'elle avait établie pour une réunion sur la population qui s'était tenue récemment en Afrique. Le représentant de l'OCDE a marqué son accord. Le document que son Organisation rédigera à la demande des organisateurs, sera une mise à jour des renseignements disponibles.

Point 4 f) de l'ordre du jour : Participation à la Conférence

21. Les participants ont noté avec satisfaction la proposition qui avait été faite de financer, au titre du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, la participation de deux représentants de chaque Etat membre de la CEA et ils ont recommandé que les différentes disciplines soient aussi bien représentées que possible. Il a également été recommandé de s'efforcer de financer sur des crédits du même Fonds la participation d'autres représentants de manière que la Conférence puisse réunir des spécialistes de toutes les grandes disciplines de la démographie, de la main-d'oeuvre et de la planification de la famille. De l'avis des participants, il faudrait aussi établir une certaine coordination au niveau national pour assurer la participation effective d'un grand nombre de pays.

22. L'Union internationale pour l'étude scientifique de la population financerait la participation de ses membres africains et de quelques non-membres, ainsi que celle d'un petit nombre de spécialistes non africains. La Fédération internationale pour le planning familial prendrait à sa charge la participation d'un certain nombre de représentants des organismes qui en sont membres. Les participants ont exprimé l'espoir que d'autres organisations, gouvernementales et non gouvernementales, financeraient la participation d'un aussi grand nombre d'Africains que possible.

23. On a noté que la CEA devait inviter au moins deux représentants de chacun des pays africains, ce qui ferait un total de 90 participants. L'Union internationale prendrait à sa charge la participation de 55 représentants et pour la Fédération, ce nombre serait d'environ 35. En outre, les institutions spécialisées et d'autres services des Nations Unies ainsi que les organisations et institutions non gouvernementales enverraient probablement des représentants à leurs frais.

Point 5 de l'ordre du jour : Date et lieu de la Conférence

24. Les représentants du Ghana ont communiqué officiellement à la réunion l'offre de leur Gouvernement d'accueillir la Conférence à Accra. Plusieurs autres représentants ont marqué leur assentiment. Les organisateurs de la Conférence ont remercié les représentants du Ghana de leur offre et il a été décidé que la décision finale serait prise après des consultations avec les autorités compétentes. On a également appelé l'attention des participants sur la recommandation adoptée par le Comité exécutif de la CEA à sa troisième réunion tendant à ce que les organes permanents de la CEA compétents en matière de statistiques, de planification et de démographie instaurent entre eux des liens de coopération.

25. La réunion a fait sienne la suggestion selon laquelle la Conférence devrait se tenir au cours du deuxième semestre de 1971 et durer 10 jours, y compris les "week-ends". Diverses propositions ont été faites quant aux dates exactes et on a demandé aux organisateurs de fixer ces dernières en fonction du calendrier des réunions internationales et de la disponibilité des services de conférence.

Point 4 a) de l'ordre du jour : Sujets et séances

Point 4 d) de l'ordre du jour : Directives pour les organisateurs de séance

26. Ces deux questions ont été étudiées ensemble. La liste des sujets et de leurs divers aspects, avec leur répartition par séance, telle que l'a présentée le secrétariat de la CEA (annexe II), était essentiellement la même que celle qui avait été recommandée par le Comité préparatoire à sa première réunion de mai 1969 et qui avait été reproduite dans son rapport final

(E/CN.14/458 du 17 septembre 1969), révisé compte tenu des observations formulées par les organisateurs de la Conférence et par l'Organisation des Nations Unies. Le projet de directives indiquait le contenu des divers sujets en précisant, à l'aide d'exemples, les problèmes que les auteurs des mémoires pourraient souhaiter traiter.

27. Plusieurs observations générales intéressant les objectifs de la Conférence ont lancé la discussion qui a ensuite porté sur l'agencement de la liste des sujets et sur leur répartition par séance. A cet égard, les participants ont également étudié le détail des sujets à traiter tels qu'ils étaient précisés dans le projet de directives. A propos de la répartition des sujets, on s'est demandé combien de séances pouvaient être consacrées à l'étude des questions de la liste proposée. Il a été décidé qu'il y aurait au maximum 12 séances plénières (hormis les réunions spéciales de groupe où seraient étudiés des sujets plus particuliers). Il faudrait aussi faire le nécessaire pour que les groupes qui n'auraient pas besoin de services d'interprétation puissent tenir des réunions officieuses.

28. Il fallait faire preuve d'une certaine souplesse pour fixer le programme de travail car l'étude d'un sujet donné pouvait parfois se prolonger au-delà d'une période. A titre provisoire, il a été convenu de diviser chaque journée de travail en trois périodes : deux le matin et une l'après-midi. (Les soirées pourraient être réservées aux réunions spéciales de groupes et autres réunions.)

29. Le Comité a recommandé de grouper les sujets 1 et 2 en un seul (annexe II) qui serait étudié en une seule séance. Il s'agirait des problèmes que pose le rassemblement des données démographiques au moyen de recensements, d'enquêtes par sondage, etc. ainsi que des problèmes intéressant les statistiques de l'état civil. En revanche, on pourrait ajouter un nouveau sujet, à savoir les problèmes que peut soulever un programme intégré de rassemblement et d'analyse des données en vue de l'étude des interdépendances entre les facteurs démographiques, économiques et sociaux.

30. En plus de la proposition tendant à faire de la section "projections de la population" (actuellement section h du sujet 3) l'un des thèmes auxquels on se référerait constamment durant la Conférence, on a suggéré de traiter la question comme un sujet spécial, ce qui permettrait d'analyser la situation et les perspectives relatives à la population dans le contexte plus large des facteurs tenant au milieu et à l'écologie. A cet égard, on a appelé l'attention des participants sur la réunion récente du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain de 1972, au cours de laquelle on avait insisté sur l'importance capitale du facteur population. Les participants ont recommandé aux organisateurs de prendre les dispositions qui convenaient pour l'étude de ce sujet.

31. Le Comité a été d'avis que le sujet 4 sur l'analyse et la présentation des données démographiques pouvait être étudié en séance plénière. Il a été convenu que les organisateurs verraient s'il y avait intérêt à prévoir une réunion de groupe qui serait chargée de certains aspects plus spécialisés de la préparation et de l'analyse des données.

32. Les sujets 5 et 6 pourraient être groupés sous le titre unique suivant : "Application de la démographie à la planification économique et sociale." L'ordre des divers sous-sujets pourrait être remanié pour que les sections 7a et 7b sur la politique des migrations internationales et sur la politique relative à la répartition de la population, etc. soient rattachées à la section 5b; toutes ces questions seraient alors étudiées dans le cadre du sujet 5 au cours d'une seule séance. On a également proposé de faire l'analyse du rôle de la population dans les plans de développement africains.

33. On a proposé en outre d'étudier à propos de l'enseignement et de la main-d'oeuvre non seulement la question des enfants d'âge scolaire, mais aussi celle plus vaste de l'introduction de méthodes scientifiques et techniques modernes dans les entreprises rurales, pour les jeunes et pour la population active.

34. La planification de la famille (7c) pourrait devenir un sujet en soi. Sa portée pourrait être élargie de manière à comprendre tous les aspects de la question adaptés aux conditions africaines, ainsi que l'éducation du grand public en la matière.

35. A propos du sujet 8, "Recherche et formation démographiques", on a proposé d'élargir le programme de formation pour y incorporer tous les problèmes de population. On a insisté sur la nécessité d'adopter une méthode interdisciplinaire pour la formation démographique. Les participants ont approuvé la proposition visant à étudier dans le cadre de la Conférence, le problème plus général de la situation de l'emploi en ce qui concerne les démographes.

36. On a suggéré que l'ordre des principaux sujets soit modifié et que la Conférence commence par le sujet 3, et continue comme suit : sujets 1 et 2 combinés; sujet 4; sujets 5 et 6; sujet 7; sujet 8.

37. A la fin de la réunion, les organisateurs ont été invités à dresser, en se fondant sur les propositions qui avaient été formulées, une liste révisée des sujets. On a en outre proposé que les directives soient aussi révisées compte tenu de la nouvelle liste qui serait établie et de ce qui avait été dit au cours de la séance.

38. On trouvera à l'annexe III la liste définitive des sujets et de leur répartition par séances.

Point 4 e) de l'ordre du jour : Noms des organisateurs, rapporteurs, présidents et collaborateurs proposés pour la Conférence

39. Les participants ont étudié le problème du choix des membres du bureau et de leurs attributions. Les organismes de séance devraient provenir de préférence de pays africains. Ils seraient aidés par les organisateurs dans le choix des mémoires et ils feraient en sorte que les mémoires demandés soient prêts à temps; ils enverraient ceux-ci, ainsi que leurs propres communications et les autres documents reçus, au secrétariat de la CEA. Les rapporteurs établiraient, après chaque séance de la Conférence, un résumé écrit de ces délibérations, qui serait inclus dans le compte rendu de la Conférence; afin de l'aider dans cette tâche, chaque participant ayant pris part aux discussions serait prié de remettre le lendemain au rapporteur un résumé écrit de son intervention. On pourrait inviter à se présenter comme candidats aux fonctions de Président le plus grand nombre possible de personnalités connues et de personnes chargées d'arrêter la politique générale dans les divers pays,

et ayant manifesté de l'intérêt pour les problèmes de population en général; tout en dirigeant les travaux, le Président ferait en sorte que les débats soient aussi libres et objectifs que possible.

40. On a demandé que des suggestions soient présentées concernant les membres possibles du bureau; certaines suggestions avaient déjà été reçues et les autres pourraient être communiquées au Directeur du Centre des programmes de population de la Commission économique pour l'Afrique. Il a été proposé d'inviter les institutions spécialisées à prêter leurs bons offices pour permettre l'établissement d'une liste rationnelle des personnes susceptibles d'être membres du bureau.

41. Il convenait d'établir un équilibre entre les deux groupes linguistiques anglais et français et faire en sorte que les disciplines les plus diverses soient représentées, en raison des nombreuses disciplines que font intervenir les problèmes de population. Les fonctionnaires des Nations Unies ne seraient pas membres du bureau de la Conférence, mais ils assureraient le fonctionnement de celle-ci.

Point 6 de l'ordre du jour : Dispositions à prendre pour la Conférence

42. On a étudié les dispositions que devraient prendre l'Organisation des Nations Unies, la CEA, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population et la Fédération internationale pour le planning familial, afin de susciter l'intérêt et d'assurer une participation suffisante à la Conférence ainsi que la liaison avec les institutions et les organismes. Les gouvernements africains ont été invités à prendre toutes les mesures possibles à cet effet dans leurs pays; on a suggéré que des conférences ou des colloques nationaux sur la population soient organisés et il a été également question de la création de comités nationaux de coordination dont on avait parlé antérieurement.

43. Les participants ont fait observer que la CEA pourrait faire parvenir les invitations aux pays africains dans les deux mois, époque à laquelle la liste des organisateurs des diverses séances devait être arrêtée. La date limite souhaitable pour la présentation des communications serait décembre 1970, mais au plus tard six mois avant la Conférence, afin de permettre la rédaction des rapports par les organisateurs de séance, ainsi que la traduction des documents.

44. Il est prévu que le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population prendra à sa charge la portion du coût de la Conférence qui incombe à l'ONU. Les participants ont demandé que le Programme des Nations Unies pour le développement, qui administre ce Fonds, apporte son appui total à cette Conférence grâce à des moyens financiers et autres. On s'est également réjoui de la proposition visant à ce que cinq ou six fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies assistent à la Conférence.

45. Les participants ont noté avec satisfaction l'appui annoncé par la Fédération internationale pour le planning familial en vue de l'organisation de la Conférence, notamment en ce qui concerne la traduction et l'acheminement des documents.

46. On a proposé que des documents d'exposition tels que cartes et graphiques soient inclus dans la publication des actes finals de la Conférence, encore que la question demande à être soigneusement étudiée.

47. Les participants ont appuyé la recommandation tendant à organiser des expositions de publications, de cartes et de graphiques démographiques, ainsi que des questionnaires utilisés pour les recensements et les enquêtes par sondage en Afrique. Ces expositions pourraient être préparées par les organisateurs, les organismes des Nations Unies, les pays africains, des gouvernements non africains et des organisations gouvernementales et non gouvernementales. On a suggéré que l'espace disponible à cet effet soit indiqué suffisamment à l'avance à tous les intéressés.

SEANCE DE CLOTURE

48. Après l'adoption du rapport à la dernière séance, la réunion a été déclarée close par M. Rajaobelina, Secrétaire exécutif adjoint, qui a remercié les participants de leurs avis concernant les préparatifs de la Conférence africaine sur la population et d'avoir fait en sorte que la réalité africaine pénètre le thème de la Conférence "La population dans le développement africain".

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

BURUNDI

M. Charles Niragira, Directeur des statistiques,
B.P. 1156, Bujumbura

COTE D'IVOIRE

M. Hubert Varlet, Inspecteur général de la santé,
B.P. 584, Abidjan

ETHIOPIE

M. Dub Liben, Statistician, Central Statistical Office

FRANCE

Dr. Pierre Cantrelle, Directeur de la recherche démographique, ORSTOM,
24, Rue Bayard, 75 - Paris VIII

GHANA

M. K.T. De Graft-Johnson, Deputy Government Statistician, Census Office,
P.O. Box 1350, Accra

M. S.B. Jones, Principal Assistant Secretary, Ministry of Finance,
and Economic Planning, Accra

KENYA

Prof. S.H. Ominde, Professor of Geography, University College,
P.O.Box 30197, Nairobi

LESOTHO

M. L.B. Monyake, Director of Statistics,
P.O.Box 455, Maseru

NIGERIA

M. A.A. Igun, Director, Demographic Research and Training Unit,
University of Ife, Ife

OUGANDA

M. M.E.M. Mukasa, Statistician, Ministry of Planning and Economic Development,
P.O.Box 13, Entebbe

RAU

M. A.A. Farag, President, Central Agency for Statistics, CAPMAS,
Cairo

ROYAUME-UNI

M. Harry Fell, Statistician, Ministry of Overseas Development,
London, England

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES NON MEMBRES DE LA COMMISSION

INDE

M. H. Banerjee, Assistant Commissioner, Department of Family Planning,
Government of India, New Delhi

SUEDE

M. Anders Andersson, économiste, P.O.Box 1142, Addis-Abéba

YUGOSLAVIE

M. Ranko Radulovic, Conseiller d'ambassade, Ambassade de Yougoslavie,
Addis-Abéba

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

M. Julius S. Prince, M.D., Principal Adviser, Population/Family Planning,
Africa Bureau, USAID, Washington

OBSERVATEURS D'INSTITUTIONS SPECIALISEES
DES NATIONS UNIES ET D'ORGANISMES PATRONNES PAR L'ONU

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

M. C.M.H. Morojele, Statisticien régional, Commission économique pour l'Afrique,
Addis-Abéba

Organisation internationale du Travail

M. Haile Telahun, Regional Officer, Addis Ababa

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

M. D.V.R. Lakshman, Professor and Adviser in Statistics,
Haile Selassie I University, P.O.Box 1176, Addis Ababa

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Dr. Munir Grais, Chief Medical Officer H.S./D.S.I. United Nations,
Geneva

CENTRE DEMOGRAPHIQUE DU CAIRE

M. A. Thavarajah, Expert de l'ONU

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Union internationale pour l'étude scientifique de la population

M. Bruno Remiche, Executive Secretary, IUSSP, Rue Charles Magnette,
4000 Liège, Belgique

M. William Brass, Reader in Medical Demography, University of London

Fédération internationale pour le planning familial

M. J.D. Greig, Liaison Officer for Africa, IPPF, 18-20 Lower Regent St.,
London, S.W.1

OBSERVATEURS

Fondation Ford

M. David J. Radel, Adviser on Population, The Ford Foundation,
P.O.Box 1081, Nairobi

Population Council

M. Donald F. Heisel, Regional Director, Sub-Saharan Africa, Population Council,
245 Park Avenue, New York

Organisation de coopération et de développement économiques

M. Hankinson, Information Officer, Population Unit, OECD

SECRETARIAT DE L'ONU

Représentant

Mlle Nora P. Powell, Directeur adjoint, Division de la population

ANNEXE II

Ordre proposé		LISTE PROPOSEE DES SUJETS ET REPARTITION PAR SEANCES	Ordre initial	
No. de séance	No. du sujet		No. du sujet	No. de séance
I	1	<u>Problèmes relatifs au rassemblement des données démographiques</u>		
		a) Recensements	1 a)	I
		b) Enquêtes par sondage	1 b)	I
		c) Sources non classiques de données démographiques	1 c)	I
		d) Registres de l'état civil	2 a)	II
		e) Rassemblement des données d'état civil au moyen d'enquêtes par sondage (spéciales ou normales)	2 b)	II
II	2	<u>Programme intégré de rassemblement des données pour l'étude des relations entre les facteurs démographiques, économiques et sociaux</u>		
III- VI	3	<u>La situation démographique en Afrique et ses perspectives</u>		
III		a) Structure démographique et caractéristiques socio-économiques de la population	3 a)	III
IV		b) Nuptialité	3 b)	III
		c) Fécondité	3 c)	III
		d) Mortalité et influence de la fécondité et de la mortalité sur la structure des âges	3 d)	III
V		e) Localisation du peuplement	3 e)	IV
		f) Migration interne et urbanisation	3 f)	IV
		g) Migrations internationales	3 g)	IV
IV		h) Perspectives en matière de population	3 h)	
VII	4	<u>Analyse des données démographiques (pour en assurer la meilleure utilisation possible aux fins de planification et d'administration)</u>	4	V

Liste proposée des sujets et répartition par séances (suite)

Ordre proposé		Titre	Ordre initial	
No. de séance	No. du sujet		No. du sujet	No. de séance
(VIII-I)	5	<u>Application de la démographie à la planification économique et sociale</u>		
VIII		a) Services sociaux, santé de la mère et de l'enfant, santé publique et protection sociale	5 c)	VIII
		b) Logement et développement communautaire	5 c)	VIII
		c) Enseignement : besoins projetés	5 c)	VIII
IX		d) Utilisation des terres, agriculture et production alimentaire	6 a)	IX
		e) Secteurs des industries manufacturières et des services - production et consommation		
		f) Main-d'oeuvre : emploi, chômage et sous-emploi	5 a)	VI
X		g) Aménagement planifié du peuplement et urbanisation et élaboration des politiques	5 b) & 7 b)	VII & X
		h) Politique des migrations internationales	7 a)	X
XI	6	<u>Planification de la famille, santé et services sociaux</u>	7 c)	XI
		a) Aspects sociaux et sanitaires de la planification de la famille		
		b) Elaboration et application des politiques		
		c) Formation		
		d) Evaluation des programmes		
		e) Education du public		
XII	7	<u>Recherche et formation démographiques</u>	8	XII

ANNEXE III

LISTE DEFINITIVE DES SUJETS ET REPARTITION
PAR SEANCES

No. de séance	No. du sujet	Titre
I	1	<u>Perspectives démographiques en Afrique</u>
		a) Chiffre, structure et caractéristiques socio-économiques de la population
		b) Fécondité
		c) Mortalité
II		d) Localisation du peuplement
		e) Migrations internes et urbanisation
		f) Migrations internationales
III	2	<u>Rassemblement de données démographiques</u>
		a) Recensements de la population
		b) Registres d'état civil
		c) Sources non classiques de données démographiques
		d) Enquêtes par sondages
IV	3	<u>Analyse et présentation des données démographiques à l'usage des planificateurs et des administrateurs</u>
	4	<u>Application de la démographie à la planification économique et sociale</u>
V		a) Santé publique
VI		b) Enseignement
VII		c) Utilisation des terres, agriculture et production alimentaire
		d) Industrialisation
VIII		e) Main-d'oeuvre
IX		f) Repeuplement et urbanisation
		g) Logement et développement communautaire
	5	<u>Politiques et programmes démographiques</u>
X		a) Planification de la famille : aspects sociaux et aspects touchant la santé; élaboration et application des politiques
XI		b) Aménagement du peuplement
		c) Autres politiques et programmes
XII	6	<u>Formation et recherche démographiques</u>